

Annexe V

CARTE DE GROUPE SANGUIN

Outre l'identification de la structure transfusionnelle ou du laboratoire qui a délivré la carte, les renseignements suivants doivent apparaître :

- Nom (complété s'il y a lieu par le nom marital) ;
- Prénom du receveur ;
- Numéro de la Carte d'Identité Nationale ;
- Date et lieu de naissance ;
- Sexe ;
- Adresse ;
- Groupe sanguin :
 - * Première et deuxième détermination ;
 - * Phénotype (s'il a été réalisé) ;
- Résultat d'éventuelle RAI ;
- Antécédents transfusionnels.

Chaque examen ou détermination doit être daté et signé par le responsable du laboratoire.

